

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français !

Journal Populaire, Republicain Catholique

Christ et Liberté !

ABONNEMENTS

	UN AN	6 MOIS	3 MOIS
LYON et Départements limitrophes...	20 fr.	11 fr.	6 fr.
Autres Départements...	24 fr.	13 fr.	7 fr.

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région, à l'Agence V. FOURNIER, 14, rue Confort, et dans ses succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Adonis, Bourg-Chalon, Dijon et Clermont-Ferrand, et aux BUREAUX DU JOURNAL. A Paris : A l'Agence HAVAS, 8, place de la Bourse.

LA JOURNÉE

Le comité consultatif des chemins de fer est organisé et le décret en va paraître à l'Officiel.

L'anniversaire de la naissance de l'empereur d'Autriche est célébré à Vienne avec un grand enthousiasme.

On signale un accident survenu à l'empereur d'Allemagne que son cheval aurait désarçonné.

L'Enseignement Féminin

Le Nouvelliste poursuit sa violente campagne de dénigrement contre le projet d'un institut catholique de femmes, la religion qui en a conçu le plan, et les hommes qui ont converti l'idée de leur haute approbation.

Il ignore sans doute que la question n'est pas posée d'hier et qu'elle ne date pas de deux ouvrages de la comtesse d'Adhémar et de la sœur Marie du Sacré-Cœur. Dès 1894, une ancienne religieuse, nous dit la Quinzaine, Mme Paris poursuivait le même but sous les auspices de Mgr d'Hulst.

A l'aide d'une bibliothèque fort incomplète, de livres charitablement prêtés, elle avait préparé, dans un couvent de l'Est, tous les examens jusqu'à l'agrégation. Involontairement, cependant, elle n'était dispensée ni de sa classe ni de son cœur. Elle suivait strictement les règles de son Ordre. Écrasée par cet effrayant labeur, elle vint tout anéantie se réfugier près de Paris chez ses sœurs de Châtillon. C'est là qu'elle connut Mgr d'Hulst vers 1894. Le vaillant et perspicace recteur de l'Institut catholique était précisément très préoccupé de la question de la réforme de l'enseignement féminin. Mieux que tout autre, avec les facilités qu'il avait de pénétrer à peu près partout, avec son habitude des personnes, sa vive élasticité des choses, il connaissait les faiblesses. Il s'en disait humble dans son cœur de prêtre chrétien.

Cependant, la religieuse avait l'idée de fonder cette école normale supérieure qui à elle-même lui avait si cruellement manqué. Délivrée à cette époque de tout engagement religieux, ne pouvant espérer trouver dans son Ordre les secours nécessaires pour son projet, elle quitta les dominicaines et reprit la vie séculière. Mgr d'Hulst l'appuya. Il était même décidé à rendre son appui à la fois plus manifeste et plus effectif, il porta longtemps sur lui un article manuscrit qu'il destinait à la Semaine Religieuse de Paris et qui devait dans sa pensée commencer le mouvement.

Voici presque entièrement cet article :

Enseignement supérieur libre et catholique

DES JEUNES FILLES

Nous osons beaucoup peut-être en nous servant de ce titre : il annonce tout un programme et un but difficile à atteindre, but qui n'est accessible que dans une certaine mesure, et vers lequel cependant il faut marcher : pour cette raison on nous permettra d'oser. — Le moyen principal que nous nous proposons de mettre en œuvre, et que, sans doute, nous ne pouvons réaliser que peu à peu, c'est la création de quelque chose comme l'Université catholique des femmes — qu'on nous passe encore ce terme, — ou d'une École normale supérieure libre, qui formerait à l'enseignement des institutrices chrétiennes, et si la chose ne paraît pas trop hardie, aiderait les religieuses des congrégations enseignantes à la même formation en même temps qu'à l'obtention des divers diplômes.

Peut-être soulèvera-t-on des objections sur l'opportunité d'une telle œuvre. N'a-t-on pas fait beaucoup, n'a-t-on pas trop fait, au gré de plusieurs, pour l'instruction des femmes ? Les résultats ne paraissent-ils pas bien au-dessous des efforts accomplis ? — Oui, on a fait beaucoup : l'État, à grands frais, a formé des professeurs, organisé des lycées et des collèges pour les jeunes filles ; mais il ne paraît pas que les jeunes filles d'aujourd'hui soient supérieures à leurs mères ; ou, si leur instruction est plus vaste et plus brillante, la solidité n'y est pas toujours ; et plutôt encore, pour des raisons très complexes que nous n'avons pas à examiner, l'éducation n'a pu y marcher de pair avec l'instruction.

Cette éducation, la famille chrétienne, quand elle ne peut la donner elle-même, va la chercher pour ses filles dans les maisons religieuses, ou bien encore elle les confie à des institutrices partageant ses convictions. Or, il faut l'avouer, si les jeunes filles respirent dans ces maisons une atmosphère chrétienne, si l'on y travaille avec plus de soin

qu'ailleurs à leur éducation, l'enseignement proprement dit a besoin d'y progresser. — Nous ne désirons pas des bas-bleus, rien n'est plus loin de notre pensée ; mais nous sommes convaincus que le professeur même des petits enfants, que la plus humble maîtresse, ont besoin de savoir beaucoup pour enseigner très bien le peu, qu'ils doivent avoir l'esprit très ouvert pour ouvrir celui de leurs élèves et former leur jugement ; et qu'enfin ils ne doivent jamais cesser de se cultiver eux-mêmes, s'ils ne veulent pas cesser d'être à la hauteur de leur tâche. Qu'on le veuille ou non, il faut aller en avant, ici comme ailleurs ; la concurrence est ouverte ; il faut la soutenir, et le faire loyalement, avec de bonnes armes. Ainsi entendue, elle est toujours favorable à la cause du bien, et nous ne voulons pas autre chose.

Sans doute, le bien accompli pour l'enfance et la jeunesse par les congrégations de femmes est considérable, — je dirais presque qu'il est sans mesure : mais les âmes qui ont pour but la Perfection n'ont jamais assez fait, et s'il est un moyen de conquérir plus d'âmes à Jésus-Christ, refuseront-elles de l'employer ?

Au moment de l'organisation des Facultés catholiques, on n'a pensé qu'aux jeunes gens : leurs sœurs semblaient avoir tout à souhait ; mais les choses ont marché, et c'est pourquoi il a paru opportun à des personnes graves et de la plus haute compétence d'organiser l'enseignement supérieur libre et catholique des jeunes filles.

Depuis plusieurs années, cette pensée a fait son chemin, et Dieu, qui l'a mise au cœur de bien des âmes, les aidera dans sa réalisation ; elle est en germe encore, et bien moindre que le grain de sénévé de l'Evangile. Il dépend de Dieu de la mettre au jour et de la faire grandir.

MGR D'HULST.

Mais lorsque Mgr d'Hulst voulut gagner à sa cause des autorités plus hautes, il rencontra des résistances qui lui firent abandonner le dessein de participer lui-même à la fondation rêvée. Il se résolut dès lors à ouvrir à l'Institut catholique les cours supérieurs pour les jeunes filles qui fonctionnent avec succès depuis deux ans. Cependant il continua à soutenir par ses lettres et par ses conversations les efforts de Mme Paris. Celle-ci dut aller au plus pressé. Livrée à ses seules forces, à ses modestes ressources, elle ouvrit à Nogent-sur-Marne, sous le nom d'école Maintenon, un petit pensionnat, toujours avec la pensée d'y annexer une école normale supérieure. Aujourd'hui le pensionnat prospère et quelques jeunes filles sont venues demander à Mme Paris, en vue des examens supérieurs, une direction et des conseils. Mais aucune religieuse n'est présentée. Le but que se proposait d'abord Mme Paris n'est donc pas atteint.

Mme Marie du Sacré-Cœur, avec une indomptable énergie, reprend l'idée de Mme Paris et le patronage de Mgr d'Hulst lui sera plus précieux que les vertueuses indignations du Nouvelliste.

D. G.

Echos & Nouvelles

CALENDRIER

Vendredi 19 août. — 231^e jour.
Lever du soleil, 4 h. 58 ; coucher, 7 h. 9.
Lune, N. L.
Saint Louis, évêque.
Saint Donat.
1898. — Italie. — De nouveaux renforts sont envoyés en Érythrée. On s'attend à des envois de troupes très importants.

FRAPPEZ A LA CAISSE

Le « Nouvelliste » a pour tuer les œuvres nouvelles, pour arrêter dans leur marche les initiatives généreuses et hardies, deux manières que ne lui réussissent d'ailleurs pas davantage l'une que l'autre, mais qu'il est bon de signaler parfois.

La première est le dénigrement systématique, empreint d'une mauvaise foi dont feu Voltaire eût rougi.

La seconde, moins loyale encore que la première et qui ne saurait être excusée de personne, à plus forte raison d'un journal qui prétend se hausser jusqu'au titre de catholique est d'user de sa publicité pour fermer les bourses prêtes à s'ouvrir pour les entreprises dignes d'intérêt.

Notre directeur eût jadis occasion de s'élever contre ce procédé, employé à notre égard, nos lecteurs s'en souviennent.

Voici que notre perfide confrère, à recours ce matin à la même manœuvre vis-à-vis de l'œuvre de Mme Marie du Sacré-Cœur, la création d'une école normale de religieuses, pour laquelle l'excellente « Revue du Clergé Français » organise une souscription par actions.

On répand partout, insinue-t-il en queue d'un long et fleuveux article, un extrait de la « Revue du Clergé Français » qui

« loue Mme Marie du Sacré-Cœur et recommande son œuvre. Cette brochure enferrme 22 « Appel aux catholiques de France » avec « liste de souscription, et une autre feuille « front des actions de 500 fr. Nous avons dit le cas qu'il convient de faire de tous ces papiers. » Ce genre de polémique ne se qualifie pas ; il a heureusement tout juste la valeur d'un coup d'épée dans l'eau : l'avenir appartient à ceux qui le veulent et si certaines oppositions en rendent la conquête plus difficile, cette conquête n'en sera que plus glorieuse.

LA NOUVELLE CHAMBRE

M. Baquet, l'architecte du Palais-Bourbon, qui vient de rentrer, ainsi que nous l'avons dit, d'un voyage d'études à travers les Parlements d'Europe, a terminé, ces jours derniers, le plan définitif de la nouvelle salle des séances, qui va être construite dans la cour de Bourgogne.

Voici quelques détails nouveaux sur ce plan : La salle aura 850 mètres de superficie, Sa hauteur du parquet au plafond sera de 18 mètres. Sa capacité atteindra 14.000 mètres cubes.

Il y aura environ 600 places numérotées. Mais, au besoin, des sièges supplémentaires pourront être facilement établis sur des espaces des maintenant réservés.

L'éclairage diurne sera donné par une grande coupole tout'en verrière décorée de vitraux ; un éclairage latéral augmentera la diffusion de la lumière, qui ainsi ne se jouera pas sur les crânes de nos mandataires.

L'éclairage de nuit sera fourni par 30.000 bougies électriques.

Le public disposera de tribunes vastes et confortables.

Enfin, M. Baquet ménage de véritables surprises de luxe et de confort aux représentants de la presse, si négligés jusqu'ici.

Vers le mois d'octobre, une armée de travailleurs va se mettre aux travaux de construction de la nouvelle salle.

C'est peut-être beaucoup de luxe pour une ménagerie.

LE WAGON DU PRÉSIDENT

La Compagnie de l'Ouest avait mis au service de M. Félix Faure un nouveau wagon spécial qu'elle vient de faire aménager en vue des petits voyages du président sur son réseau.

Ce wagon, le 1501, dont l'aspect extérieur est très simple, se compose d'un grand salon, d'un petit salon de repos, d'un cabinet de toilette et de deux petites antichambres.

Il est meublé de banquettes, fauteuils et chaises en acajou verni recouvert de drap beige capitonné, d'une petite table à jeu dans le grand salon et d'un guéridon Louis XV à poignée et décor de cuivre ciselé dans le salon de repos.

Le nouveau wagon présidentiel est éclairé par des lampes à huile d'une lumière très douce et possède deux ouvertures à ses extrémités, de façon à pouvoir être mis en communication avec un wagon salle à manger et un salon d'invités.

LE VOTE DES FEMMES A MARSEILLE

La mairie de Marseille par application de la loi du 25 janvier 1898, accordant aux femmes commerçantes le droit de voter pour les tribunaux de commerce, procède en ce moment aux formalités d'inscription sur les listes électorales.

Cette opération rencontre certaines difficultés à Marseille, où beaucoup de femmes ont perdu leur nationalité par suite de leur mariage avec des étrangers.

Ces difficultés ne sont pas moindres pour les divorcées et les veuves.

Aussi, sur 2.000 inscrites, 200 à peine se sont préoccupées de leur inscription.

LA MAISON DE MÉLOMANES

Il existe à Hinnepolis, aux États-Unis, une maison à 14 étages, où il n'y a pas moins, paraît-il, de 129 pianos, 10 orgues, dont 4 à deux claviers, 7 violons et 33 violoncelles, 6 accordéons, 7 cornets à pistons, 2 mandolines et 1 guitare.

Ces 195 instruments sont mis à la disposition des 1.100 locataires de l'immeuble, qui ont le droit d'en jouer tous les jours, sauf le dimanche, soit isolément, soit ensemble, de 8 heures du matin à 9 h. 12 du soir.

Comme la plupart des locataires sont des mélomanes enragés, on devine sans peine l'effroyable cacophonie qui résulte de ce concert ; aussi, dans le quartier, l'immeuble-orchestre est-il considéré comme un véritable enfer par tous les voisins. Et on avouera qu'il y a bien de quoi.

LES CHIENS ET LES ÉCOLIERS ANGLAIS

Selon la revue « Country-Life », les écoliers anglais ne se contentent plus d'élever loin de l'œil indulgent des maîtres, des rats, des souris et autres petits animaux faciles à loger dans un pupitre. A l'école de Claymore, dans la province de Norfolk, les élèves ont trouvé insuffisantes ces distractions clandestines et ont fait si bien que maintenant l'élevage des chiens non seulement n'est plus atteint par les foudres de l'administration, mais positivement encouragé.

On a même construit aux frais du collège une série de niches pour éviter les incursions fréquentes que se permettaient les roquets ou les dogues dans les salles d'études ou les réfectoires.

MES CISEAUX

Le banquier juif Valensi faisait visiter hier, à son cousin, sa magnifique villa de Saint-Eugène, qui vient de mettre en vente.

Après avoir visité toutes les pièces :

— Remarque, lui dit-il, cet escalier dérobé.

— Ah ! fait le cousin confidemment, il est comme tout le reste de la maison !

Nos Dépêches

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUE & TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAUX

Informations

Déplacements ministériels

Nîmes. — M. Vigier, ministre de l'agriculture, est arrivé à Nîmes ce matin à 9 h. 40. Il était accompagné de M. Desmons, sénateur, et Doamergue, député du Gard.

Le ministre a été reçu à la gare par le préfet du Gard et le secrétaire général de la préfecture.

M. Vigier s'est aussitôt rendu à la préfecture où il a déjeuné. Le ministre et sa suite sont partis immédiatement après pour aller inaugurer les eaux de Vauvert.

Paris. — M. Trouillot, ministre des colonies, quittera Paris demain matin pour se rendre dans le Jura où il assistera à la session du conseil général dont il est président.

COMITÉ DES CHEMINS DE FER

Paris. — Le décret portant réorganisation du comité consultatif des chemins de fer que le ministre des travaux publics a fait signer au président de la République paraîtra demain à l'Officiel. La principale réforme que comporte le projet élaboré par le ministre des travaux publics est la création au sein du comité d'une commission permanente chargée de statuer sur les affaires courantes.

Le décret qui fait suite au rapport déposé dans l'article premier que le comité consultatif comprend, indépendamment des inspecteurs généraux, directeurs du service de contrôle des chemins de fer, 100 membres dont 10 de droit et 90 nommés par décret.

Aux termes de l'article 5, les membres du comité consultatif sont nommés pour deux ans.

Les membres sortants peuvent être renommés. Exceptionnellement et à titre de mesure transitoire, les premiers membres nommés après la promulgation du présent décret resteront en fonctions jusqu'au 31 décembre 1900.

L'article 9, qui institue au sein du comité consultatif une commission permanente, en détermine les fonctions et la composition ainsi : « Cette section est chargée de délibérer et de fournir son avis sur les affaires courantes. Elle est présidée par le ministre des travaux publics, et en son absence par le vice-président. »

« Elle comprend en outre 40 membres, dont 4 membres de droit et 36 membres désignés annuellement par le ministre. »

« Exceptionnellement, et à titre de mesure transitoire, les premiers membres désignés après la promulgation du présent décret resteront en fonctions jusqu'au 31 décembre 1899. »

Paris. — M. Picard, président de section au conseil d'État, membre de droit du comité consultatif des chemins de fer, est nommé vice-président du comité pour les années 1898 et 1899.

Paris. — Dans la liste des membres du comité consultatif des chemins de fer, nous relevons MM. Loubet, Franck-Chauveau, Déandréis, Gauthier, Hugnet, Mir, Monis, Prévot, Raymond, Waddington, Aynard, Bérard, Bourrat, Georges Cocher, Etienne Guillemin, Alphonse Humbert, Jamard, Krantz, de la Porte, Lasserre, Fleury-Ravarin, Pelletan, Larose, Lebre, Mesureur, Henri Richard, Sibille, Thomson, le président de la Cour des comptes Catusse, le directeur des contributions indirectes, le directeur général des douanes, l'inspecteur général des finances, le gouverneur de la Banque de France, André Lebou, Disière, Chantelère, Nicolas, le président de la Chambre de commerce de Marseille, de Vogüé, général Gouge.

L'AFFAIRE DREYFUS

Esterhazy devant un conseil d'enquête

Le commandant Esterhazy, ainsi que le ministre de la guerre l'a déclaré, on s'en souvient à la tribune de la Chambre, est déféré à un conseil d'enquête dont la composition va être déterminée par le gouvernement militaire de Paris.

Le pourvoi Piquart

La chambre criminelle de la cour de cassation examinera, jeudi prochain, dans sa deuxième audience, les questions du pourvoi formé par M. Piquart, contre l'arrêt par lequel la chambre des mises en accusation a déclaré d'une part que le juge d'instruction était incompétent pour suivre sur la plainte portée contre le lieutenant-colonel du Paty de Clam et d'autre part qu'il n'y avait pas lieu à poursuivre le commandant Esterhazy et Mlle Pays du chef de faux et de complicité.

C'est l'avocat général Mérillon qui occupera le siège du ministère public.

La Catastrophe de Lisieux

Les blessés

Lisieux. — Le secrétaire général de la compagnie de l'Ouest, le médecin en chef et les ingénieurs ont visité aujourd'hui, à l'hospice, les blessés de la catastrophe.

M. Lévéque ignore toujours la mort de sa malheureuse femme et est toujours dans un état très grave.

Au chevet de M. Léon Allais se trouvent le père et la mère du blessé. Le malheureux a été amputé de la jambe droite. Il est très pâle et son état semble désespéré.

Le jeune Georges Puchard est à peu près complètement guéri. Il en est de même de M. Alphonse Boudet et de M. Fournier, Mme Vaur, dont le mari a été tué, va aussi bien que possible.

L'état de Mme Racout est désespéré. La malheureuse donne 144 pulsations à la minute.

Il en est de même pour Mme Bertin qui a le bassin brisé. Mlle Rose Frayssé est également à la mort. Elle est soignée par sa sœur, qui elle est complètement rétablie.

Mme Adé est soignée par son mari. La guérison est certaine.

Les responsabilités

Paris. — Un journal du matin ayant, d'après certains témoignages d'employés de chemin de fer, nettement accusé la compagnie de l'Ouest d'être par son manque de matériel et par son désordre d'économie la véritable responsable de la catastrophe de Lisieux, un de nos rédacteurs s'est rendu au secrétariat de la Compagnie pour obtenir quelques renseignements explicatifs.

Voici ce qui lui a été répondu : L'enquête sur l'accident de Lisieux faite par la Compagnie concurremment avec le contrôle de l'État n'est pas encore terminée. Elle est faite comme toujours avec la plus stricte impartialité ; elle déterminera toutes les responsabilités et nous n'avons pas à prêter attention aux racontars qui circulent actuellement.

Un journal nous a accusé de manquer de matériel et d'avoir envoyé une circulaire à nos chefs de gare leur prescrivant de réduire d'un tiers le personnel.

La seule circulaire que nous connaissions est celle où il était prescrit de faire le plus possible d'économies et de ne pas jeter l'argent par les fenêtres, mais jamais au détriment du service. Quant à notre matériel, nous le renouvelons sans cesse et malgré le transit énorme qui a lieu sur nos lignes à cette époque de l'année, il est suffisant.

LA GUERRE

HISPANO-AMÉRICAINE

LES NÉGOCIATIONS DE PAIX

Madrid. — Le gouvernement s'est préoccupé de trouver pour constituer la commission chargée de négocier la paix des hommes politiques parlant la langue anglaise.

Les commissaires pour l'évacuation de Cuba et de Porto Rico seront choisis parmi les autorités militaires de ces deux villes.

Le Libéral dit que la paix signée par l'Espagne ne termine pas la guerre. Des troubles se produiront assurément, ce qui pourrait entraîner des complications parmi les puissances européennes.

LA SITUATION EN ESPAGNE

Barcelone. — De nombreuses familles espagnoles se réfugient en France où elles élisent leur domicile. La cause en est dans la cherté de la vie dans la péninsule, l'insécurité persistante et avant tout dans la crainte d'une révolution générale provoquée par les carlistes dont les chefs tiennent de fréquents conciliabules et s'agitent désespérément. Chaque jour arrivent des courriers spéciaux de don Carlos pour s'entendre avec les agitateurs. On croit généralement qu'au plus tôt après la signature du traité de paix, les carlistes se soulèveront et la révolution éclatera.

Le gouvernement fait en vain surveiller par la police tous les carlistes reconnus ou suspects. Les plus compromis se bornent à changer de résidence et ainsi s'explique la disparition de plusieurs meneurs des grands centres et notamment de Barcelone.

LA CAPITULATION DE MANILLE

New-York. — Le correspondant du Daily Mail à New-York annonce que plus de 7.000 soldats espagnols, des canons et une quantité de munitions ont été pris à Manille.

Les Espagnols auraient eu 25 hommes tués et 300 blessés.

Après la capitulation, la tranquillité a été complète, les insurgés n'ayant pas eu l'autorisation de rentrer dans la ville.

Il est bien certain que le départ du général Augusti était préparé d'avance, puisqu'il a pris sa femme et sa fille avec lui.

Le correspondant du Standard à Hong-Kong annonce que le général Augusti est parti aujourd'hui pour l'Espagne à bord du navire allemand Prince Henri.

L'ADMINISTRATION DE CUBA

New-York. — Un télégramme de New York au Morning Post dit que la future administration de Cuba fut discutée au conseil de cabinet tenu hier. Une déclaration a été envoyée à M.

Lawton lui ordonnant d'accorder sa protection à toutes personnes dans toute l'étendue de son commandement et de ne tolérer aucun désordre de la part des insurgés cubains.

LES INSURGÉS CUBAINS

Londres. — Le correspondant du Morning Post à Santiago dit que les insurgés ont l'intention de s'emparer de Santiago le 28 août.

Le général Weyler a déclaré qu'il sera difficile de gagner la confiance des Cubains. Il est possible qu'il soit nécessaire que les Américains occupent Cuba plusieurs années.

AMÉRIQUE ET ALLEMAGNE

Washington. — On télégraphie de Washington au Morning Post :

On a des raisons de croire que le gouvernement est résolu de rechercher les motifs de l'intervention de l'Allemagne aux Philippines. La conduite du commandant du Kaiserin-Augusta sera l'objet d'une enquête. On espère qu'elle donnera lieu à des révélations utiles, concernant la politique du cabinet de Berlin. Oh !

Oh ! Oh ! L'appât de l'oncle Sam est grand, mais moins grand que le morceau qu'il faudrait avaler : l'Allemagne.

ANNIVERSAIRE IMPÉRIAL

Vienne. — Toutes les rues de Vienne sont magnifiquement décorées. Pas une maison qui n'ait sa parure de fête. Un grand nombre de maisons sont ornées du buste de l'empereur. La plupart des magasins sont décorés de drapeaux ; des bustes de l'empereur sont exposés entourés de fleurs. La plus grande animation règne dans les rues. De nombreux voyageurs sont arrivés surtout de province où les journaux font remarquer que l'anniversaire de la naissance de l'empereur a une signification toute particulière, parce qu'elle coïncide avec l'année du jubilé. Des services religieux sont célébrés dans toutes les églises et monuments réservés aux divers cultes.

La Gazette de Vienne publie un ordre du jour fondant une médaille pour la gendarmerie armée. Pourront obtenir cette médaille tous ceux qui ont servi pendant le règne de l'empereur. Après 50 ans de service on pourra obtenir une médaille d'or, sinon il ne sera décerné qu'une médaille de bronze.

La Gazette publie aussi deux lettres de l'empereur au comte Goluchowski relatives à la création d'une médaille pour les fonctionnaires et employés civils ainsi que la création d'une médaille d'honneur pour ceux qui comptent 40 ans de fidèles services.

LE KAISER DÉSARÇONNÉ

Kessel. — Le kaiser a été hier après-midi victime d'un accident au cours d'une promenade à cheval. Des dames s'étant approchées de lui pour lui offrir des bouquets, l'empereur se pencha sur le cou de sa monture pour les prendre, mais à ce moment la bête se cabra et jeta le royal promeneur dans la poussière.

L'accident n'aura pas de suites. L'empereur se releva sain et sauf, quoique un peu confus de la mésaventure, et, prenant le parti d'en rire, s'excusa gaillardement auprès de ses sujettes et entra au château... sur un autre cheval.

Les assassins de Morés

Sousse. — Les trois assassins arrêtés, grâce à l'habile intervention de Mohamed ben Taleb, mokkadem de Ouargla, sont les nommés Ben Khir ben Abdallah, celui qui a coupé la gorge au malheureux marquis de Morés ; Ben Cheik, qui a tué Abd el Hack et Hamma ben Youssef.

Tous les trois appartiennent à la tribu des Chaambas dissidents, ces nomades du Sahara auxquels nous devons la mort de plusieurs explorateurs.

On sait qu'il y a quelque temps, dans une razzia faite par le général de Servières sur la frontière tunisienne, parmi quarante-deux Touaregs arrêtés, on en avait gardé six à Tunis, d'où ils viennent d'être transférés à la prison de Sousse, parce qu'il était notoire qu'ils faisaient partie de la bande qui organisa le massacre. L'un d'eux même, un nègre, avait la carabine du marquis de Morés. Mais le vrai coupable, le véritable assassin, tenait encore le désert, à l'abri de toutes recherches.

Cette fois, il est bien pris et c'est bien lui, Ben Khir, qui planta son poignard dans la nuque du malheureux explorateur et ramassa son revolver fumant qui venait de jeter quatre agresseurs à ses pieds.

On a retrouvé cette arme sur l'assassin.

Ben Khir est un homme de quarante à quarante-cinq ans, au regard fauve ; il porte la barbe en collier. C'est le pirate du désert ; il a de nombreux crimes à son actif ; il se vante d'avoir déjà tué cinq rousmis. Il est donc de bonne prise. Ses deux compagnons sont plus jeunes, l'un même semble ne pas avoir vingt ans.

Ben Khrir a raconté plusieurs fois les détails du massacre de la mission de Morès, soit au mokkadem, soit aux quatre Chaambas qui ont été raménés comme témoins et qui se trouvent actuellement à la disposition du juge d'instruction de Sousse.

C'est bien des Chaambas qui ont perpétré le crime d'El-Ouatia, c'est Ben Khrir qui a organisé le guet-apens.

Le marquis de Morès était en avant de la colonne quand les Touaregs le séparèrent brusquement de sa suite. Un premier coup de feu l'atteignit légèrement au front, tandis qu'un Touareg s'élançant sur le méhari que montait le marquis, le jeta à terre et lui arracha sa carabine qu'il porta en balourdant.

M. de Morès, quoique étourdi par le coup et la chute, saisit son revolver, tua les deux Touaregs qui se trouvaient à côté de lui et voulut fuir, suivi seulement par El Hadj Toni qui insultait les Touaregs, leur promettait de l'argent s'ils leur laissaient la vie sauve.

M. de Morès se retourna ; en voyant Hadj Toni l'abandonner pour parlementer avec les Touaregs, il crut qu'il le trahissait, fit un bond et d'un coup de revolver l'étendit mort à ses pieds.

A ce moment, Ben Khrir ben Abdallah, ayant pu se précipiter derrière M. de Morès, lui planta son long couteau dans la nuque avec une telle violence que la pointe sortit au dessus de l'abdomen. Le pillage commença alors, et on sait le reste.

La Chine et les Puissances

Le syndicat franco-belge et la presse anglaise

Londres. — La totalité de la presse anglaise organise une campagne énergique contre le syndicat franco-belge qui a obtenu en Chine la concession de la voie ferrée de Pékin à Hankan. Toutes les feuilles adjointes du gouvernement de faire front contre le syndicat protégé par la France et la Russie et d'employer les mesures les plus énergiques pour faire rapporter la concession.

Le malheur est que l'arrêté impérial est promulgué ; et que le Souverain même ne pourrait aisément revenir sur son autorisation.

Les Douanes

Un télégramme de Shanghai déclare que la Russie aurait obtenu de Li-Hung-Chang la promesse de remplacer à la première occasion favorable par un Russe le directeur des douanes, sir Robert Hart. Son successeur désigné serait l'ambassadeur russe, M. Pavlow. L'Angleterre esuiera vraisemblablement une nouvelle défaite à propos du chemin de fer de Riu-Tschwang à Schau-Haik-Wan, la Russie ayant acquis de grandes quantités de terrains qui commandent la voie.

Edits impériaux

L'empereur de Chine a promulgué d'importants édits. L'un ordonne aux vicer-rois et aux généraux Tartares de former une nouvelle flotte avec des instructeurs européens. L'autre enjoit aux gouverneurs de provinces de substituer aux idées surannées du peuple les méthodes d'éducation des peuples occidentaux.

La tâche sera malaisée.

Nouvelles Diverses

Les Cadets de Gascogne

Milhan. — La caravane des Cadets de Gascogne réduite à 50 personnes parmi lesquelles l'infortuné président, M. Georges Leygues, a effectué la descente du Tarn dans une barque. Elle s'est rendue au château de la Casse dont les honneurs ont été faits par Mlle Emma Calvé, de l'Opéra-Comique.

Aujourd'hui la journée est consacrée à la visite des grottes de Dargilau. La dislocation générale de la caravane s'effectuera demain à Milhan.

Une ville en feu

Paris. — L'incendie de Concarneau s'est allumé dans une usine appartenant à M. Billette.

Le quartier dans lequel sont situées les quatre usines incendiées est formé de rues très étroites et il a suffi que le feu prit dans une fabrique pour que les flammes trouvant un élément favorable englobassent l'ensemble du pâté de maisons.

Incendie n'est pas attribué à la malveillance. Il a pris naissance pendant l'opération du bouillottage qui s'opère pendant la nuit.

5.000 caisses contenant des boîtes de conserves ont été détruites ou avariées. Il y a deux ans, l'usine Amieux frères avait été détruite par un incendie.

Une forêt en feu

Cannes. — Plusieurs incendies ont éclaté dans l'Esterel. Le feu a détruit déjà une partie de la forêt appartenant au maire du Cannet.

Un foyer d'incendie considérable existe également au-dessus du quartier de Treys. Des secours importants ont été organisés.

Si l'incendie n'est pas éteint, le nombre des dégâts sera beaucoup plus important. On s'attend à chaque instant à de lugubres découvertes.

Les grands incendies

Nijni-Novgorod. — Dans la nuit d'hier, par suite de l'imprudence d'un ouvrier, un terrible incendie a éclaté dans une cité ouvrière. Les habitants surpris dans leur sommeil ont dû s'enfuir si précipitamment que plusieurs furent obligés de sauter par les fenêtres.

Trente cadavres carbonisés ont été retrouvés dans les décombres, et on continue les recherches, car le nombre des disparus est beaucoup plus important. On s'attend à chaque instant à de lugubres découvertes.

Les enfants martyrs

Paris. — M. Hamard, sous chef de la sûreté, sur commission rogatoire de M. Lemercier, juge d'instruction s'est rendu ce matin chez Mme Guyon, 29, rue d'Enghien, accompagnée de son secrétaire et d'un expert et a procédé à diverses opérations.

Tout d'abord il a relevé l'état des lieux et a fait photographier la petite chambre de Lucie Guyon qui, comme on le sait, se trouvait à la suite des mauvais traitements que lui faisaient subir ses parents.

A la suite des contradictions entre les déclarations de M. et de Mme Guyon, M. Hamard n'a pas hésité à mettre cette dernière en état d'arrestation et à l'amener au cabinet de M. Lemercier.

Elle sera confrontée, ainsi que son mari, cet après-midi avec le cadavre de la petite fille qui est actuellement à la Morgue.

Paris. — Après la confrontation à la Morgue, cette après-midi à 3 heures, avec le cadavre de leur petite fille, les époux Guyon ont été conduits au Palais de Justice où M. Lemercier est en train de les interroger.

Paris. — La confrontation à eu lieu à la Morgue des époux Guyon n'est pas définitive, car d'après la nouvelle loi sur la réforme judiciaire, on sait que les accusés doivent être assistés de leurs avocats.

La prochaine confrontation aura lieu samedi ou au commencement de la semaine prochaine. Quant à Guyon, on dit qu'à la suite des charges accablantes qui pèsent sur lui, il a été envoyé cet après-midi au Dépôt.

Une voiture tamponnée par un train

Bordeaux. — Voici les détails recueillis sur le tamponnement de voiture survenu cette nuit.

La ligne du chemin de fer au passage à niveau n° 15 fut un coup de assez prononcé. Le cocher de la voiture tamponnée n'a pu voir le train et s'est engagé sur la voie.

Le train, marchant à la vitesse de 50 kilomètres à l'heure, a heurté l'arrière-train de la voiture qui a été mise en miettes.

Les voyageurs ont été projetés à 50 mètres. Sept personnes ont été grièvement blessées. Elles ont été transportées dans les hôpitaux de Bordeaux.

Cartes postales à un demi-sou

Berlin. — D'après un renseignement du *Berliner Tageblatt*, on inaugurerait prochainement en Allemagne des cartes postales à deux piennigs pour servir à la correspondance dans les grandes villes. Ces cartes postales à prix réduit pourraient être employées comme les cartes ordinaires sur tout le réseau par l'addition d'un timbre supplémentaire de trois piennigs.

C'est une facilité donnée au commerce dont se préoccupent nos voisins. En France, nous serons longtemps au régime des cartes à deux sous, en dépit de toutes les réclamations des commerçants.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Avignon. — A la suite d'une querelle avec un maçon, le toréador Chicainero, habitant Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a porté à son adversaire un coup qui met sa vie en danger.

L'agresseur a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Paris. — M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président, est arrivé ce matin à Brest, où il va passer ses vacances dans sa famille.

Imprimerie Universelle

ADJOINTE A LA « FRANCE LIBRE »

LYON - 35, RUE DE CO NÉ, 35 bis - LYON

SPECIALITÉ
D'AFFICHES
de
TOUTES DIMENSIONS

Libre dans les vingt-quatre heures
Les Cartes de Visite, Cartes d'Adresse, Avis de Messe
LETTRES DE MARIAGE
Circulaires et Prospectus de tous genres

Tirages de Luxe
EN NOIR
ou
EN COULEURS

Elle livre les LETTRES DE DÉCÈS deux heures après la Commande

Installation spéciale pour Brochures, Livres, et, en général, tous les Travaux de longue haleine
Impression, à de très bonnes conditions, de tous Organes périodiques ou quotidiens

CHROMOTYPOGRAPHIE - SIMILIGR VURE - LITHOGRAPHIE - PHOTOGRAVURE

L'IMPRIMERIE UNIVERSELLE est la SEULE de Lyon qui, en cas d'urgence, LIVRE A TOUTE HEURE du Jour ou de la Nuit

Etude de M. Sestier, avoué à Lyon, rue Longue, 29, et de M. Gallot, notaire à Bourg-Argental (Loire).

VENTE

Aux Enchères Publiques

par la voie de la Licitation

D'une

Partie de Maison

sise à Bourg-Argental, quartier

inférieur, avec aissances et pas-

sages communs en façade sur

la rue de Burdigues.

ADJUDICATION

Au Dimanche quatre septembre 1898

A ONZE HEURES DU MATIN

Mise à prix : 3.000 francs

Outre les charges

Sestier, Avoué poursuivant.

A CÉDER pour se retirer

fonds Chapellerie, Cha-

sseurs, Bonneterie, Ganter-

rie, etc. dans ville import. de la

Loire; facile p. paiement. Ecrire

Ag. Fournier, St Etienne, 1670.

MARIAGE

Monsieur, 40 ans, veuf, sans

enfants, propriétaire de vignes

et commerçant en vins, se

marierait avec demoiselle ou

dame, même avec enfant, ou

membre de sa famille, ayant

au minimum 10.000 francs.

On peut correspondre avec

lui-même en s'adressant aux

bureaux du journal. Initiales

S. E.

Toile Souveraine

JULIE GIRARDOT

J. DAMON, Pharmacien

50 ans de succès

Contre Douleurs

Plaies et Blessures

MARQUE DÉPOSÉE

TOILE SOVERAINE

MARQUE DÉPOSÉE

TOILE SOVERAINE

MARQUE DÉPOSÉE

TOILE SOVERAINE

MARQUE DÉPOSÉE

TOILE SOVERAINE

MARQUE DÉPOSÉE

TOILE SOVERAINE

MARQUE DÉPOSÉE

TOILE SOVERAINE

MARQUE DÉPOSÉE

TOILE SOVERAINE

MARQUE DÉPOSÉE

TOILE SOVERAINE

MARQUE DÉPOSÉE

TOILE SOVERAINE

MARQUE DÉPOSÉE

TOILE SOVERAINE

MARQUE DÉPOSÉE

TOILE SOVERAINE

MARQUE DÉPOSÉE

TOILE SOVERAINE

Fabrique spéciale d'Escaliers de tous systèmes

R. LERTE

CONSTRUCTEUR, BREVETÉ S. G. D. G.

A Saint-Foy-l-Lyon (Rhône)

Escaliers tournants dit : hélicoïdes en fer et bois, sys-

tème breveté S. G. D. G., avec escaliers fixes en fer et bois

marches en bois dur.

Escaliers en fonte de toutes dimensions

LA GRANDE MODERNITÉ DE PRIS ET DE QUALITÉ GARANTIE

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

D'après un système breveté par l'Etat

VIENT DE PARAÎTRE
LE CHRISTIANISME SOCIAL
PROPRIÉTÉ
CAPITAL
& TRAVAIL
par
L'ABBÉ NAUDET
Directeur de la Justice Sociale
Professeur au Collège Libre des Sciences Sociales
Un beau volume de 422 pages; prix : 3 fr. 50, franco, 4 francs
En vente aux bureaux de la « Justice Sociale », 12, rue Littré, Paris

Rotisserie Marseillaise de Café
Maison d'importation au Havre et à Marseille
La plus importante Usine française torréifiant 5.000 kilos par Jour
Le succès et les appréciations toutes élogieuses que nos qualités
ont obtenus auprès des amateurs et fins connaisseurs de café nous
autorisent à affirmer la supériorité incontestable de notre marque
et nous permettent de citer notre café marque bleue comme étant
LE MEILLEUR CAFÉ TORRÉFIÉ
Dépôt général : 8, Place Bellecour, 8, Lyon

LYON - 5, Cours Gambetta, 5 - LYON
FABRIQUE D'ARTICLES DE CAVES
Et de Pêches-Liquides en tous Genres
Fabrique de Bouteilles, de Machines à boucher, à capotuler, à rincer, à tirer, de Filtrés
et tout ce qui concerne les Fournitures pour Négociants en Vins, Distillateurs, etc.
5, Cours Gambetta, 5 E. SAVIOUX 5, Cours Gambetta, 5
Anc^e Maison Ch. GERVASY et C^e, fondée en 1860
Le Catalogue est adressé franco sur demande
Traitement Spécial pour la Maladie des Vins

UN HARBORISTE

exerçant depuis 30 ans a acquis

l'expérience de guérir au moyen

de simples les maladies répu-

tées incurables de l'estomac, du

foie, des reins, de la vessie,

ainsi que les accidents du sang.

M. SIMON, herboriste à Chau-

mont (H.-M.), envoie sa mé-

thode de guérison contre 15 c.

en timbres-poste.

Pour Vendre ou Acheter

PROPRIÉTÉS - CHATEAUX

Villas, Vignobles

dans tout le Sud-Est de la France

S'ad. CHABERT Père & Fils

Commissionnaires en Immeubles

à VALENCE (Drôme)

FABRIQUE DE LAINES

Tapisseries, Canapés et Bâtes

19, rue St-Jacques, Lyon

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

S'adresser à M. L. L. L. L.

HOSPICES CIVILS DE LYON. — Fourrière de bleds.
— Ajudication le mercredi 7 septembre 1898, à trois heures et
demi. Renseignements : Administration centrale des Hos-
pices, passage de l'Hôtel-Dieu, 58.

CASINO
DE
Charbonnières-les-Bains

Saison du 1^{er} Mai au 31 OctobreÉTABLISSEMENT THERMAL DE 1^{er} ORDRE

Eau minérale ferrugineuse, reconnue par l'Etat

VASTES PISCINES DE NATATION

Hydrothérapie et Electrothérapie

CABINET MÉDICAL DU D^r BIGNARD, MÉDECIN DE LA STATION

Tous les soirs, de 7 h à 9 h.

G^o CONCERT DANS LE PARC

Orchestre de 32 musiciens (M. A. JOUBERT, chef d'orchestre)

Jeudis, dimanches et fêtes : 2 Concerts à 3 h. et à 7 h.

Nombreux attractions dans le parc, éclairé à la lumière

électrique. — Feux d'artifice

TIR AUX PIGEONS — COURSES A ANES

Représentations théâtrales à partir du 10 juillet (Directeur : M. Gerbert)

Nombreux trains à la gare St-Paul; les dimanches et fêtes

trains supplémentaires. — Tous les soirs, train spécial, service

du Casino; départ, 7 h. 50 (gare St-Paul); retour, minuit 40.

RESTAURANT-CAFÉ-GLACIER DU CASINO

Nous recommandons spécialement

Le Magasin de Chaussures

A L'ESPÉRANCE

Le mieux assorti et vendant le meilleur marché

ARTICLES DE LUXE & FANTAISIE

Dépositaire des premières Manufactures de France

24, Rue Victor-Hugo, 24

BOURSE DE PARIS du 16 Août

BOURSE DE LYON du 16 Août

PRÉCÉD. CLOTURE	FONDS D'ÉTAT	DERNIER COURS	TERME	ACTIONS	COMPT.	PRÉCÉD. CLOTURE	OBLIGATIONS	DERNIER COURS	PRÉCÉD. CLOTURE	OBLIGATIONS	DERNIER COURS	PRÉCÉD. CLOTURE	FONDS D'ÉTATS	DERNIER COURS	PRÉCÉD. CLOTURE	OBLIGATIONS	DERNIER COURS	PRÉCÉD. CLOTURE	ACTIONS	DERNIER COURS	PRÉCÉD. CLOTURE	ACTIONS	DERNIER COURS
103 45	0/0 Français, cpt	103 50	615	Banq. Nat. Mexique	620	505	Comm. 1880...	506 50	34 25	Panama 5 0/0	34 75	103 40	0/0 Français...	103 40	470	Dom. et Sud Est	470	510	Roubaix	510	1245	Grand Combe	1245
103 52	0/0 Amortissable	103 52	830	Robinson Bank	824	500 75	— 1881...	464 75	26	— 5 0/0	26	101 90	0/0 Amortissable	101 90	475 25	P.-L.-M. fusion	475 25	1245	Rus de la Bourse	1245	1798	Grand Combe	1798
106 55	1 1/2 0/0	106 55	824	Voitures de Paris	824	51	Bons à lots 1887	500 75	491 50	Forces mot. Rhône	491 50	106 25	1 1/2 0/0 1884	106 25	445	Bourges	445	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
106 52	COMPTANT	106 52	824	—	824	51	Bons à lots 1888	500 75	491 50	Mobilier espagnol	491 50	106 25	1 1/2 0/0 1884	106 25	445	Autr.-Hong. nouv.	445	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
92 25	0/0 Italien 5 0/0	92 25	106 50	—	106 50	106	Bons à lots Panama	120	357	Gaz de Madrid	357	91 50	Emp. 2 1/2 0/0 Tonk.	91 50	382 50	Cacérés	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	Extérieure 4 0/0	97 40	102 80	—	102 80	106 65	Exposition 1889	17	465	Sud-France	465	105	Emp. Madagascar	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	Russe 3 0/0 1881	97 40	102 80	—	102 80	106 65	de la Presse	12 25	514 50	Cle Gén. fr. Tramw.	514 50	105	Chine 4 0/0 or	105	382 50	Lombardes 3 0/0	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1886	97 40	102 80	—	102 80	106 65	Lots du Congo	92	514 50	Cle Espagn. 3 0/0	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	Est 5 0/0	92	514 50	Dom. autrich.	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	— (juin-d.) 3 0/0	92	514 50	Est-Espagn.	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	P.-L.-M. 5 0/0	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	— 2 1/2	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	Dauphins 5 0/0	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	Fusion autrich.	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	— nouvelles	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	Midi	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	Nord	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	Orléans	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	Quest.	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	Andalous 1 ^{re} série	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	— 2 ^e	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	Autriche ancien.	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	— 2 ^e hyp.	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	Calabres	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	Lombardes	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	— nouv.	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	Nord Espagne 1 ^{re}	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	— 2 ^e	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	— 3 ^e	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	— 4 ^e	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	— 5 ^e	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	— 6 ^e	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	— 7 ^e	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	— 8 ^e	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	— 9 ^e	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	— 10 ^e	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	— 11 ^e	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	— 12 ^e	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	— 13 ^e	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	— 14 ^e	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	— 15 ^e	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	— 16 ^e	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	— 17 ^e	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	— 18 ^e	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	— 19 ^e	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	— 20 ^e	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	— 21 ^e	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	— 22 ^e	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	— 23 ^e	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	— 24 ^e	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	— 25 ^e	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894	97 40	102 80	—	102 80	106 65	— 26 ^e	92	514 50	—	514 50	105	Delte égypt. privil.	105	382 50	Rhône	382 50	500	Croix-Rousse	500	375 50	Dombrowa	375 50
97 40	— 1894																						